

L'Humanité (Paris)

Source galicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Parti communiste français. L'Humanité (Paris). 1904.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

5 C.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
10, Rue du Croissant, Paris (2^e)
TÉLÉPHONE: 102-09

PUBLICITÉ: 410, Rue Beaumais - Téléphone: 295-10

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Directeur Politique:
JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS	Paris, Seine et Seine-et-Oise	Départ ^s	Étranger
Un An	18 fr.	24 fr.	31 fr.
Six Mois	9 fr.	12 fr.	16 fr.
Trois Mois	4 fr. 50	6 fr. 25	8 fr. 00
Un Mois	1 fr. 50	1 fr. 75	2 fr. 25

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les Bureaux de Poste.

5 C.

LE DISCOURS ALLEMAND

Le chancelier a la voix forte et un peu rauque ! Un diplomate faisait très justement remarquer à l'un de nos confrères que si les Français parlent volontiers du bout des lèvres, les Allemands parlent plutôt du gosier. M. Bethmann-Hollweg a prononcé quelques-unes de ses phrases du fond de son gosier, avec un accent d'apreté et de rudesse.

Si nous avions le tort de l'imiter, le dialogue prendrait tout de suite un ton de querelle. Ce serait d'autant plus maladroit qu'à l'examiner de près et froidement la harangue du chancelier n'a rien d'un défi ni d'une provocation belliqueuse. Au lendemain de ce discours, la diplomatie allemande va continuer à travailler avec Londres et Paris, pour la paix, exactement comme elle le faisait la veille. Elle va faire pression à Vienne sur son alliée avec autant plus de force et de liberté qu'elle vient de lui donner un gage plus solide.

Cette déclaration, il est facile de deviner comment elle a été obtenue. A-t-on même cherché le mystère ? Un négociateur officieux n'a-t-il pas publié d'avance, dans une interview, la promesse qu'il était venu chercher, et qu'il emportait à Vienne ?

En vérité, l'Autriche n'a rien dissimulé. L'action de l'Allemagne pour le maintien de la paix avait été si ouverte et si pressante qu'on s'en est plaint de Vienne comme d'une sorte d'abandon et presque de désaveu.

L'Autriche a toujours un bon titre qu'elle ne manque pas d'invoquer en pareille circonstance : « N'est-ce pas vous », dit-elle à Berlin, « n'est-ce pas vous qui m'avez montré la route de l'Orient, afin que je ne me souviensse plus de regarder vers le Nord ? »

Il n'était même pas besoin qu'un prince autrichien vint chasser sur l'empereur Guillaume ! Cachés dans la forêt pour saisir leurs propos, nous n'eussions rien appris d'étrange ! Certaines notes de la presse officieuse allemande avaient si nettement blâmé la diplomatie austro-hongroise qu'une contre-partie était devenue inévitable.

Evidemment, il y a un danger ! Il y a danger que les chauvins viennois ne prennent les phrases de M. Bethmann-Hollweg comme un encouragement, et ne se déchaînent, contre la Serbie.

Mais je n'en crois rien ! Pourquoi ? Et parce qu'il y a un danger, il est d'autant plus facile de l'éloigner que l'on a fait jouer févèrement le télégraphe pour administrer le calmant et l'antidote ! On a morganisé l'Autriche en disant : « Vous avez maintenant ce que vous vouliez ! Rappelez-vous à quelle condition ! Vous avez promis d'être sages ! »

On a calmé Saint-Petersbourg en faisant valoir que cette satisfaction de forme ne pouvait être refusée, qu'elle était, malgré sa fièvre apparente, une condition de paix et qu'on en aurait la preuve à bref délai.

On a tranquilisé Londres et l'on a rassuré le quai d'Orsay. Il en est toujours ainsi ! Ces fanfares éclatent bruyantes et sont assistées suivies d'une autre chanson, toute discrète, celle-là, et sur un air plus doux.

Il est vrai qu'il reste un autre péril, non plus à Vienne, mais à Paris. Déjà, dans les journaux d'hier, débordait la joie de nos chauvins, qui soufflaient en riant sur le feu.

Bonne affaire ! « Nous en avons », s'écriait l'un d'eux, « pour trois mois de brouille entre Saint-Petersbourg et Berlin ! Tâchons d'en profiter ! »

C'est charmant ! Si M. Poincaré se mettait à répondre au chancelier allemand, en jurant que la France est prête à marcher, elle aussi, aux côtés de son alliée, l'Europe serait encore une fois divisée en deux groupes de forces hostiles.

Mais cela non plus, je ne le crains pas ; et je n'ai pas si mauvaise opinion du sang-froid et du jugement de M. Poincaré. Il ne saurait manquer d'être extrêmement frappé par d'autres déclarations, aussi importantes que les premières, faites au cours de la même séance par M. de Kiderlen-Wächter.

Les paroles de ce dernier ont complété de la façon la plus heureuse celles du chancelier, et à mon avis, elles les ramènent à leur vraie valeur.

M. de Kiderlen-Wächter, en réponse à notre camarade socialiste Lebedour, s'est félicité avec empressement des relations actuelles entre Berlin et Londres, et il a formellement déclaré que pendant toute la crise, ces relations de confiance particulière et d'heureuse intimité avaient beaucoup servi à une entente entre toutes les puissances.

Il a exprimé en outre « l'espoir formel de les voir continuer à exercer cette action ».

Voilà la preuve éclatante de ce que je disais tout à l'heure : après comme avant le discours du chancelier, l'Allemagne continuera à travailler pour la paix ; et pour cela, elle comblera son effort avec des puissances étrangères et son système d'alliances.

C'est la preuve, aussi, d'une affirmation que nous avons souvent faite : l'entente franco-anglaise peut subsister et demeurer solide sans avoir une portée dirigée contre l'Allemagne. De bonnes relations entre l'Angleterre et l'Allemagne sont possibles ; tous les

POUR L'HUMANITÉ À 6 PAGES ET SON IMPRIMERIE

Emprunt Obligataire de 300.000 fr.

EN DOUZE MILLE OBLIGATIONS DE 25 FRANCS

Obligations par Versements partiels

SEPTIEME LISTE

01836 Groupe d'ouvriers noulonnais, 9 ^e vers. sur 31 oblig.	25
01837 1 ^{er} groupe de la section roubaisienne du P. S., 1 ^{er} vers. sur 1 oblig.	10
01838 Wachtler Laborn, à Saint-Quentin, 3 ^e vers. sur 1 oblig.	8
01839 Géc Alexis, à St-Quentin, 4 ^e vers. sur 1 oblig.	8
01840 Groupe de bonnetiers socialistes de Ste-Savine, 9 ^e vers. sur 5 oblig.	50
01841 Groupe de 3 ouvriers conscrits de Nancy, 1 ^{er} vers. sur 3 oblig.	3
01842 Groupe de Sannois du P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	8
01843 11 camarades syndiqués du Metro, ateliers de Charonne, 4 ^e vers. sur 11 ou lieu de 10 obl.	10
01844 Bourdarias, à Paris, 5 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	5
01845 Pâtier, Alphonse, maire, à Vivier-au-Court, 3 ^e vers. sur 1 oblig.	3
01846 Demissy Louis, à Vivier-au-Court, 3 ^e vers. sur 1 oblig.	3
01847 Totot Léon, à Vivier-au-Court, 3 ^e vers. sur 1 oblig.	3
01848 Un bouvier tourangeau, 1 ^{er} vers. sur 1 oblig.	1
01849 Toussaint, XIII ^e , Paris, 1 ^{er} vers. sur 1 oblig.	1
01850 Ferango, à St-Denis, 4 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	5
01851 Lemaire Louis, à Paris, 1 ^{er} vers. sur 4 oblig.	4
01852 Amicale des atel. et chaudières de la Loire, Saint-Denis, 1 ^{er} vers. sur 5 oblig.	5
01853 Groupe de 12 coparades de Ste-Savine, 11 ^e et dernière vers. sur 19 oblig.	100
01854 Groupe de camarades lithographes et similaires de l'atelier Lapina, à Paris, 2 ^e vers. sur 1 oblig.	14
01855 Dumast Paul, à Clermont (Oise), 1 ^{er} vers. sur 2 oblig.	25
01856 Léonard Paul, commis des P.T.T., Nantes, 5 ^e v. s. 1 oblig.	3
01857 Comité des postes Trémaux, 5 ^e vers. sur 2 oblig.	4
01858 Conseil d'administ. de la Bellevilloise, 2 ^e vers. sur 18 oblig.	25
01859 Cartayrade, E. V., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	10
01860 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01861 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01862 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01863 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01864 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01865 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01866 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01867 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01868 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01869 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01870 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01871 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01872 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01873 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01874 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01875 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01876 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01877 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01878 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01879 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01880 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01881 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01882 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01883 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01884 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01885 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01886 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01887 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01888 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01889 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01890 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01891 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01892 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01893 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01894 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01895 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01896 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01897 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01898 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01899 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01900 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01901 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01902 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01903 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01904 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01905 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01906 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01907 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01908 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01909 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01910 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01911 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01912 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01913 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01914 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01915 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01916 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01917 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01918 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01919 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01920 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01921 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01922 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01923 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01924 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01925 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01926 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01927 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01928 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01929 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01930 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01931 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01932 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01933 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01934 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01935 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01936 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01937 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01938 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01939 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01940 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01941 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01942 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01943 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01944 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01945 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01946 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01947 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01948 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01949 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01950 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01951 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01952 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01953 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01954 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01955 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01956 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01957 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01958 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01959 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01960 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01961 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01962 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01963 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01964 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01965 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01966 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01967 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01968 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01969 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01970 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01971 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01972 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01973 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01974 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01975 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01976 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01977 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01978 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01979 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01980 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01981 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01982 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01983 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01984 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01985 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01986 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01987 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01988 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
01989 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
01990 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
01991 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
01992 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
01993 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
01994 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
01995 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
01996 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
01997 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
01998 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
01999 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
02000 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
02001 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
02002 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
02003 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
02004 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
02005 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
02006 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
02007 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
02008 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
02009 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
02010 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
02011 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
02012 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
02013 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
02014 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
02015 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
02016 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
02017 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
02018 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
02019 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
02020 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	15
02021 Groupe d'ouvriers de la Malouine, Neully-Plaisance et environs, partisans de l'Humanité, 6 ^e vers. sur 38 oblig.	100
02022 Groupe d'employés de la coopérative la Fraternelle de St-Quentin, 6 ^e vers. sur 16 obl.	48
02023 Michel, 24, rue des Vinai-griers, Paris, 1 ^{er} v. s. 1 obl.	1
02024 Leredde, 1 ^{re} section P. S., 2 ^e vers. sur 1 oblig.	5
02025 Section de Malakoff P. S., 2 ^e et dernier vers. sur 1 oblig.	10
02026 Groupe de bonnetiers de Troyes, 5 ^e vers. sur 17 obl.	60
02027 Section des Lilas du P.S., 2 ^e et dern. vers. sur 1 oblig.	15
02028 Dufresse Jean, Paris, 1 ^{er} vers. sur oblig.	1
02029 Camarades de la section de Vincennes P. S., 2 ^e vers. sur 15 au lieu de 17 oblig.	35
02030 Quelard, à St-Nazaire, 2 ^e vers. sur oblig.	10
02031 Nédélec Léopold, à St-Nazaire, 2 ^e	